



Comité de défense des
Hôpitaux publics de Dole

Bulletin d'informations

N° 2 – Juin 2019

UN COMITE POUR RASSEMBLER ET AGIR

Créé en mars 2019, avec plus de 200 adhérent.e.s, le Comité de défense des Hôpitaux publics de Dole est une association Loi 1901, déclarée en Préfecture du Jura.

Notre but, rassembler les populations, les personnels et les élu.e.s du territoire pour défendre les

hôpitaux publics de Dole et l'accès à la santé pour toutes et tous.

Avec une centaine d'autres associations du même type, nous sommes membres de la Coordination nationale des comités de défense des Hôpitaux et maternité de proximité. Cela nous donne de la force pour nous faire entendre.



**IL Y A URGENCE pour la défense de la
santé et de nos hôpitaux publics**

Stand - venez remplir les feuilles de soins



Comité de défense des
Hôpitaux publics de Dole

JE REJOINS LE COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE

NOM Prénom.....

ADRESSE.....

Tél: Mail

JE VERSE : Cotisation minimum 5 € (si possible 10 €) - A renvoyer au Comité de défense des
Hôpitaux publics de Dole—14 rue de la Bière 39100 DOLE

Nous contacter : comitedolehopitauxpublics@gmail.com - Tél 06 70 06 36 95

Pour voir ou revoir le reportage de France 3 sur notre manifestation du 25 mai 2019

« L'hôpital en jeu » https://www.youtube.com/watch?v=PFj_mJ2XwfQ

HOPITAL PASTEUR

Depuis 2014, 70 lits d'hospitalisation ont été supprimés, 110 postes de personnels ont disparu. (départs en retraite non remplacés, départ de contractuels non renouvelés)

Des services n'existent plus (comme la réanimation depuis 2014, la 2ème ligne de SMUR la nuit depuis le 1er avril 2017).

La quasi totalité des services de soin ont vu leurs moyens humains et matériels fortement réduits.

Cela concerne la radiologie, la chirurgie, la cardiologie, la gynécologie, la pédiatrie, la rhumatologie, la diabétologie et d'autres services comme la cuisine, l'accueil.

CHS ST YLIE

La psychiatrie est le parent pauvre de la santé. Le constat des personnels soignants est qu'ils sont moins nombreux dans les différents pavillons, que d'une manière générale la prise en charge des patients est de moins bonne qualité qu'il y a quelques années, avec plus de pressions sur les personnels. Et la spécificité du CHS est menacée.

Le contrat de performance prévoit la suppression de 30 postes dans les 5 ans. Des économies sont encore demandées au CHS par la volonté du gouvernement de réduire sans cesse les dépenses de santé dans le secteur public.

DES PERSONNELS EPUISES

Comme partout en France, les personnels des hôpitaux sont épuisés, car en nombre insuffisant.

LA POPULATION S'EN MELE

Avec les feuilles de soins que nous vous proposons de remplir, vous pouvez dénoncer les difficultés d'accès aux soins que vous rencontrez et faire des propositions pour améliorer la situation.

LES 5 GRANDES ORIENTATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE

1. **Un moratoire** : arrêter de casser des hôpitaux, des services, des maternités....
2. **Partir de nos besoins** : la santé n'est pas une marchandise. Elle doit répondre aux besoins des populations sur tout le territoire, à égalité.
3. **Conserver partout des sites hospitaliers territoriaux de proximité** avec des Urgences 24/24, une maternité, de la chirurgie, de la radiologie.
4. **Autour de ces hôpitaux, créer des services publics de premier recours** : DES CENTRES DE SANTE, accolés à l'hôpital public – qui accueillent des salarié.e.s avec interdiction des dépassements d'honoraires, obligation de tiers payant, participation des patients dans la gestion.
5. **Réglementer les postes en formation** : plus de jeunes formés, créer le nombre de centres de formation nécessaires – envisager un engagement de service public de 3 à 5 ans dans les territoires exangues et là où des postes sont vacants.

LOI BUZIN - QUELLES CONSEQUENCES A DOLE ?

Alors que 90 services d'urgence étaient en grève dans toute la France, le Sénat—après l'Assemblée nationale— a voté le projet de loi « Ma santé 2022 », une loi qui va encore aggraver les inégalités et la dégradation de l'accès aux soins dans les hôpitaux publics. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si l'hôpital Pasteur sera un des 500 à 600 hôpitaux recentrés sur la médecine générale, la gériatrie et la réadaptation, mais sans maternité, et avec de la chirurgie sur autorisation strictement encadrée. La liste en sera fixée par ordonnance (le fameux 49-3).

NOUS CONTACTER : Comité de Défense des Hôpitaux publics de Dole - 14 rue de la Bière 39100 DOLE

Tél : 06 70 06 36 95

Président : Axel Fricke— Facebook : Ylie Pasteur

Mail : comitedolehopitauxpublics@gmail.com